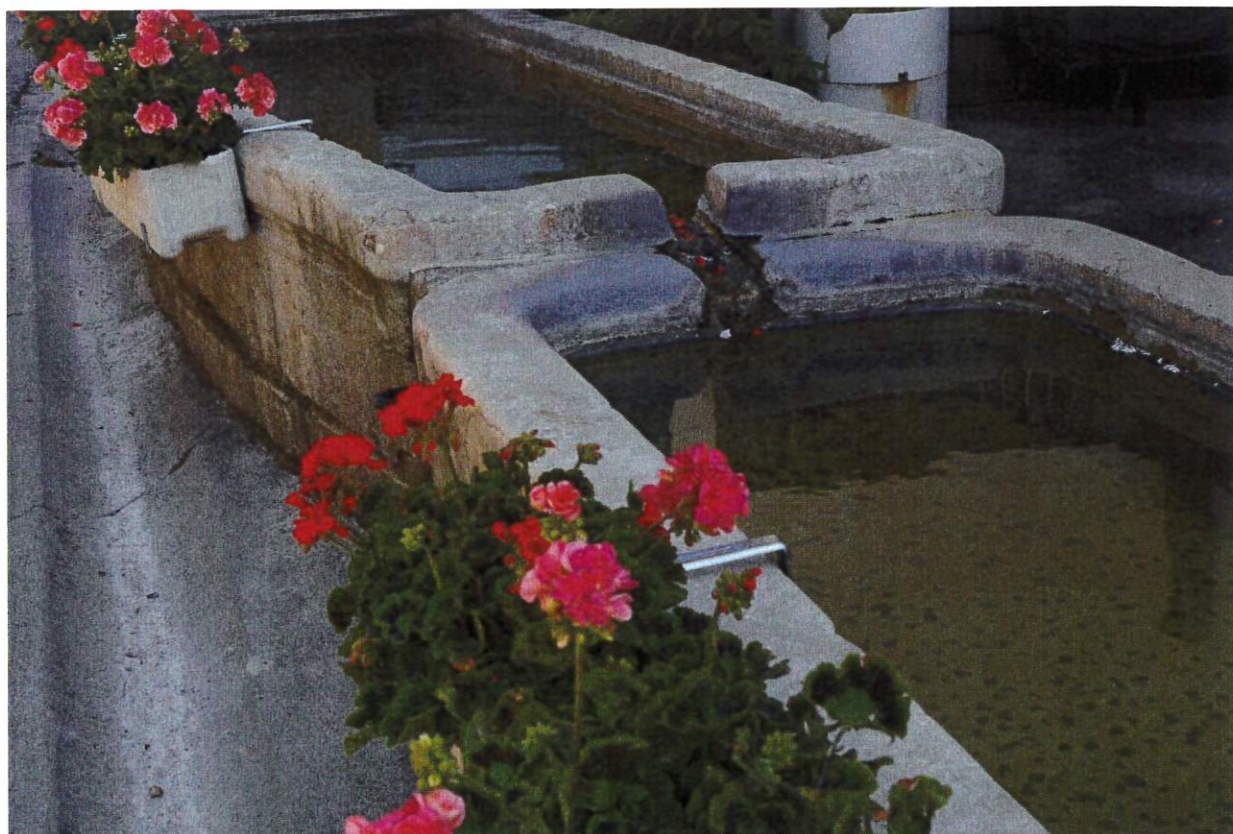




*Rapport de la Municipalité  
au Conseil Communal sur la  
gestion et les comptes pour  
l'année 2019*

*Préavis no 01-2020*





Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément à l'article 93c de la loi sur les communes et à l'article 93 du Règlement du Conseil Communal, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre ci-après le rapport sur la gestion de l'année 2019.

## Table des matières

CHAPITRE 1	MUNICIPALITE.....	5
	Répartition des dicastères, législature 2016-2021 .....	5
	Organisation des services au 31.12.2019 .....	6
	Activités .....	6
CHAPITRE 2	CONSEIL COMMUNAL.....	7
	Bureau du Conseil communal.....	7
	Commission de Gestion.....	8
	Commission des Finances.....	8
	Séance du Conseil Communal.....	9
CHAPITRE 3	ADMINISTRATION .....	9
	Population - Contrôle des habitants.....	9
	Evolution de la population.....	10
	Pyramide des âges au 31 décembre 2019.....	11
	Secrétariat.....	11
	Bourse Communale .....	12
	Service du personnel .....	12
	Administration générale .....	13
	Affaires culturelles et de loisirs .....	13
	Bibliothèque.....	13
	Centre des jeunes .....	14
	Site internet .....	15
CHAPITRE 4	DOMAINES ET BATIMENTS .....	15
	Forêts et pâturages.....	15
	Bâtiments.....	16
CHAPITRE 5	TRAVAUX.....	16
	Urbanisme.....	16
	Routes .....	16
	Parcs, promenades et cimetière .....	17



Ordures ménagères et déchets .....	17
Réseau d'égouts et d'épuration .....	17
Cours d'eau .....	17
CHAPITRE 5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES.....	18
Enseignement .....	18
CHAPITRE 6 POLICE.....	18
Police.....	18
Défense incendie .....	18
Protection civile .....	18
CHAPITRE 7 SECURITE SOCIALE .....	19
Service social.....	19
Facture sociale .....	19
Revenu d'insertion.....	19
Agence d'assurances sociales .....	19
AJEMA .....	19
CHAPITRE 8 SERVICES INDUSTRIELS .....	19
Services des eaux.....	19
Services électriques .....	19
Service du gaz .....	20
CHAPITRE 9 RAPPORT SUR LES COMPTES 2019 .....	20
Introduction .....	20
Tableau des charges et revenus selon la classification administrative .....	21
Tableau de répartition des charges .....	21
Commentaires sur les charges.....	21
Tableau de répartition des revenus.....	23
Commentaires sur les revenus .....	23
Tableau des charges et revenus par nature .....	24
Tableau des charges par nature .....	24
Tableau des revenus par nature .....	25
Marge d'autofinancement.....	25
Evolution de la marge d'autofinancement .....	25
Commentaires sur la marge d'autofinancement.....	26
Facture sociale - péréquation .....	26
Evolution de la péréquation .....	26
Evolution de la facture sociale.....	26



Impôts .....	27
Evolution des impôts sur le revenu et la fortune (personnes physiques, personnes morales) .....	27
Structure des impôts 2019.....	27
Bilan .....	28
Structure du bilan ACTIF .....	28
Structure du bilan PASSIF .....	29
Dettes.....	29
Situation des dettes au 31 décembre 2019.....	30
Evolution de la dette brute par habitant.....	30
Evolution des dettes et intérêts passifs.....	31
Tableau récapitulatif des dix dernières années.....	32
CHAPITRE 10    CONCLUSIONS.....	33
GLOSSAIRE .....	34



## CHAPITRE 1 MUNICIPALITE

### Répartition des dicastères, législature 2016-2021

#### Syndique :

Mme Sylvie Judas Administration générale – Personnel – Services industriels  
– Routes – Eclairage public – Bâtiment de l'Union –  
Relations extérieures – Affaires culturelles – Bibliothèque.  
Suppléant : M. Philippe Rezzonico

---

#### Municipaux :

Mme Anne-Laurence Berger Espaces publics – Infrastructures sportives – Centre des  
jeunes– Déchèterie et Gestion des ordures ménagères –  
Vice-syndique 2019-2020 Bâtiments – Conciergerie et locations – Tourisme – Cultes  
Suppléant : M. Laurent Guignard

---

M. Laurent Guignard Ecoles – Affaires sociales – Mobilité – Transports – Délégué  
Vice-syndic 2017-2018 Comité de direction ASSAGIE  
Suppléant : Mme Anne-Laurence Berger

---

M. Philippe Reymond Police des constructions – Urbanisme – Salubrité – SDIS Etraz-  
Vice-syndic 2018-2019 Région – PC – Délégué ARCAM – Agenda 21 Développement  
durable  
Suppléant : Mme Sylvie Judas

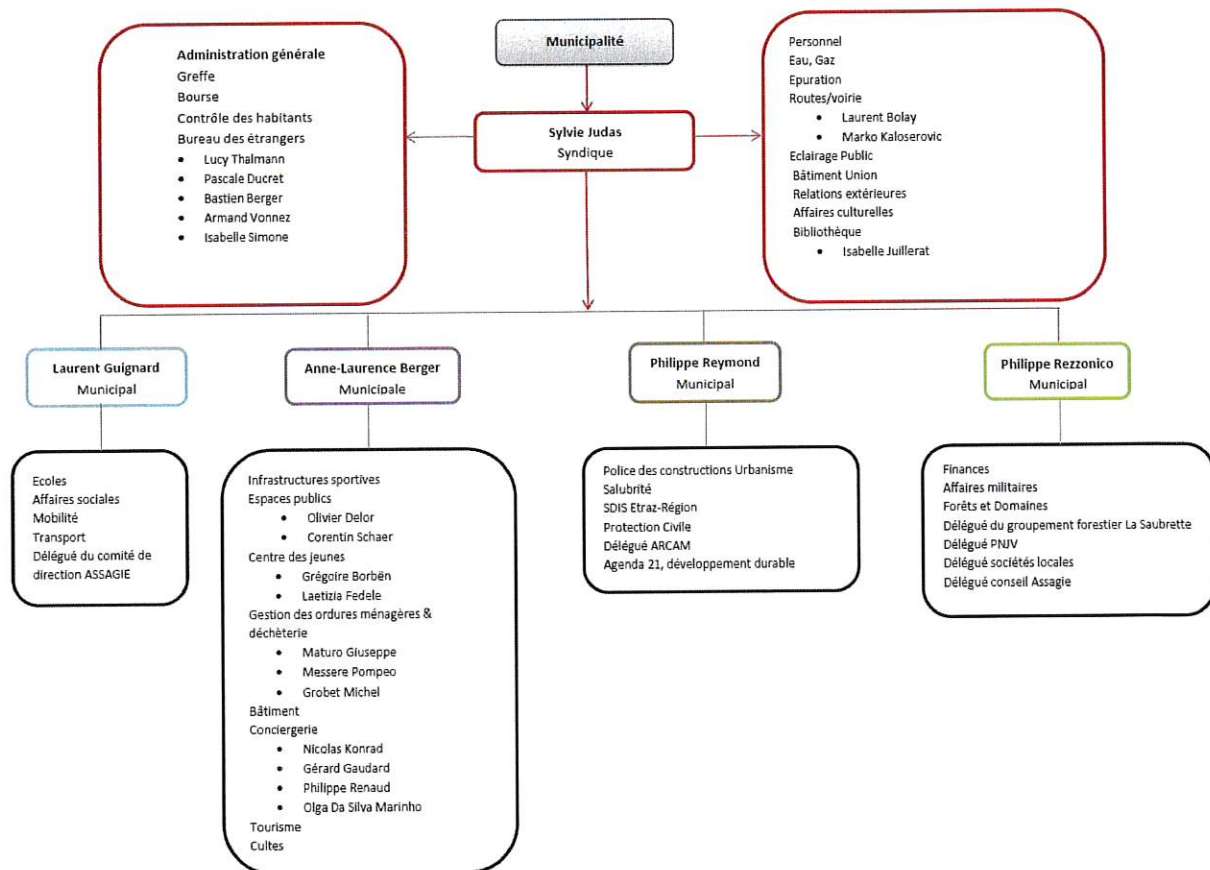
---

M. Philippe Rezzonico Finances – Militaires – Forêts et Domaines – Vice-Président  
Vice-syndic 2016-2017 du Groupement forestier de la Saubrette – Délégué PNJV –  
Délégué des Sociétés Locales – Délégué Conseil ASSAGIE  
Suppléant : M. Philippe Reymond

---



## Organisation des services au 31.12.2019



## Activités

En 2019, la Municipalité s'est réunie à 43 reprises pour traiter des affaires courantes de la collectivité. Les séances ont lieu le mardi à 15h00. Elle a également participé à de nombreuses réunions d'associations intercommunales régionales ou cantonales. Elle s'implique dans toutes les actions régionales qui peuvent avoir une incidence pour notre commune ou notre région. A ce titre, chaque municipal est engagé à suivre des activités régionales en fonction de son dicastère ou de ses connaissances.

Faits marquants de l'année 2019 :

- Suivi du chantier de la réfection de la Grand'Rue
- Suivi des constructions du quartier du Closez-à-l'Orbannaz
- Remplacement du chauffage du Marais
- Suivi du dossier de l'aménagement de la place de la Vernette
- Gestion du dossier « sécurité »
- Gestion du dossier de l'Hôtel de l'Union
- Optimisation de la déchèterie
- Suivi des dossiers de constructions, notamment selon la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire
- Gestion du dossier PPA de la Piquette



Commune de Gimel

- Etude rénovation éclairage public
- Etude rénovation routes

Ainsi que plusieurs dossiers courants touchant à la population de Gimel.

## CHAPITRE 2      CONSEIL COMMUNAL

### Bureau du Conseil communal

Composition du bureau du Conseil communal jusqu'au 30 juin 2019 :

Présidente :	Mme Christelle Debonneville
Vice-Président :	M. Eric Marchese
Secrétaire :	M. Florian Magnin
Scrutateurs :	Mme Stéphanie Lecoultre M. Thomas Baeriswyl
Scrutateurs suppléants :	Mme Aude Dupuis M. Sébastien Debonneville

Composition du bureau du Conseil communal depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019 :

Présidente :	Mme Christelle Debonneville
Vice-Président :	M. Eric Marchese
Secrétaire :	M. Florian Magnin
Scrutateurs :	Mme Stéphanie Lecoultre M. Thomas Baeriswyl
Scrutateurs suppléants :	Mme Aude Dupuis M. Sébastien Debonneville



## Commission de Gestion

Composition de la Commission de Gestion jusqu'au 30 juin 2019 :

- Delafontaine Sandra
- Renaud Jean-Marie
- Moix Thierry
- Christen Doris
- Bignens Déborah
- Coullard Descos Amandine (suppléante)
- Debonneville Sophie (suppléante)

Composition de la Commission de Gestion depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019 :

- Delafontaine Sandra
- Renaud Jean-Marie
- Moix Thierry
- Christen Doris
- Coullard Descos Amandine
- Debonneville Sophie (suppléante)
- Croisier Sophie (suppléante)

## Commission des Finances

Composition de la Commission des Finances pour la législature 2016-2021 :

- Correvon Pierre-Yves
- Messieux Cyril
- Pasche Jean-Marie
- Dieperink Edgar
- Pichon Stéphane
- Boillat Nicolas (suppléant)
- Egli Daniel (suppléant)





## Séance du Conseil Communal

En 2019, le Conseil communal s'est réuni à 6 reprises, en séances ordinaires, pour légiférer sur 5 préavis municipaux, citons pour mémoire l'adoption de :

28 janvier :		Uniquement dépôt de préavis
26 mars :	01-2019	Remplacement de l'Unimog
27 juin :	02-2019	Remplacement des installations de tir des Communes d'Essertines-sur-Rolle et Gimel
	03-2019	Comptes 2018
4 septembre :		Uniquement dépôt de préavis
29 octobre :	04-2019	Arrêté d'imposition 2020
6 décembre :	05-2019	Budget 2020

## CHAPITRE 3 ADMINISTRATION

### Population - Contrôle des habitants

Au 31 décembre 2019, la statistique de la population présente 2238 habitants soit une augmentation de 52 habitants depuis fin 2018. La population est composée de 1696 suisses, 539 étrangers (totalisant 43 nationalités différentes) et 3 fonctionnaires internationaux. Il y a également 29 personnes inscrites en séjour et 80 frontaliers inscrits.

Le contrôle des habitants a, durant l'année 2019, enregistré 320 arrivées, 260 départs, 31 décès et 23 naissances. Ceci, sans compter les diverses corrections d'adresses, d'état civil, de renouvellements de permis étrangers, d'établissement de cartes d'identité (traitement de 92 demandes de cartes d'identité) etc. représentant un total de 3485 transactions informatiques.

Huit nonagénaires et un centenaire ont été fêtés en 2019, ainsi que Mme Correvon pour son 104<sup>e</sup> anniversaire. Un apéritif et un petit cadeau leur ont été offerts.

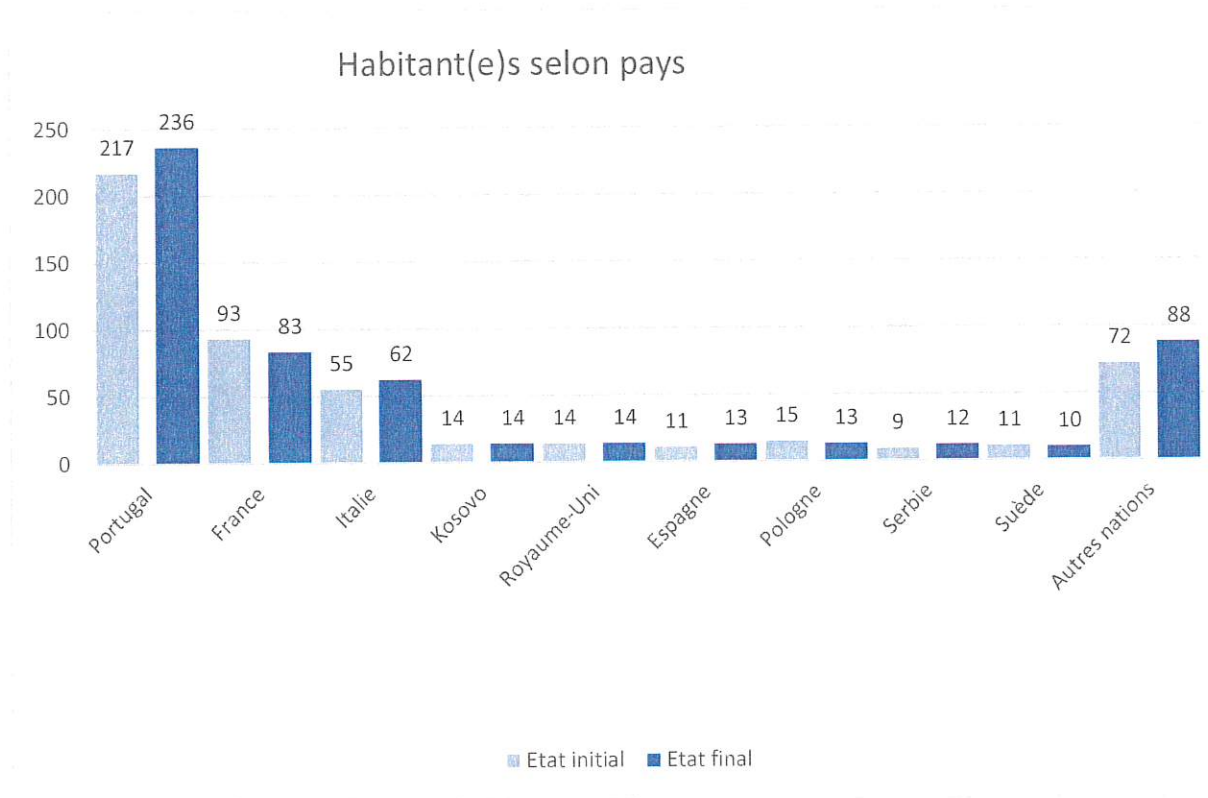
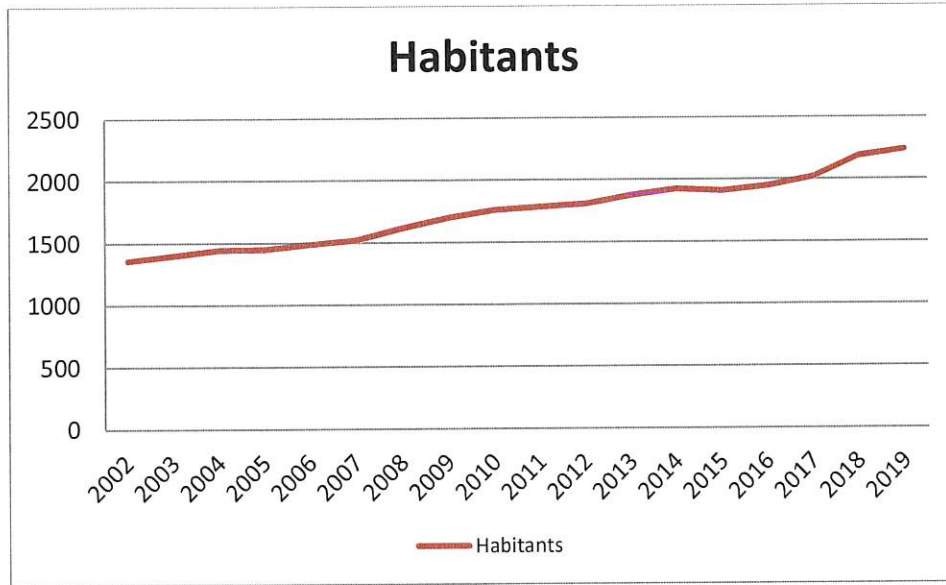
Chaque année est organisée la fête du 1<sup>er</sup> août. Pour cette année, Mme Nurria Gorrite, Présidente du Conseil d'Etat Vaudois, nous a fait l'honneur de sa présence et a fait le discours pour cette fête patriotique. Celui-ci a été suivi par le repas, le cortège accompagné par la fanfare et un magnifique feu d'artifice.

La Fête au Village, organisée par le comité des sociétés locales s'est déroulée le 24 août. La fête fut belle sous un soleil resplendissant.

Le 14 décembre 2019 a eu lieu la traditionnelle vente des sapins de Noël à la déchèterie. Cette vente rencontre à chaque fois un vif succès. Cette année, ce sont environ 120 sapins de Noël qui ont été vendus.

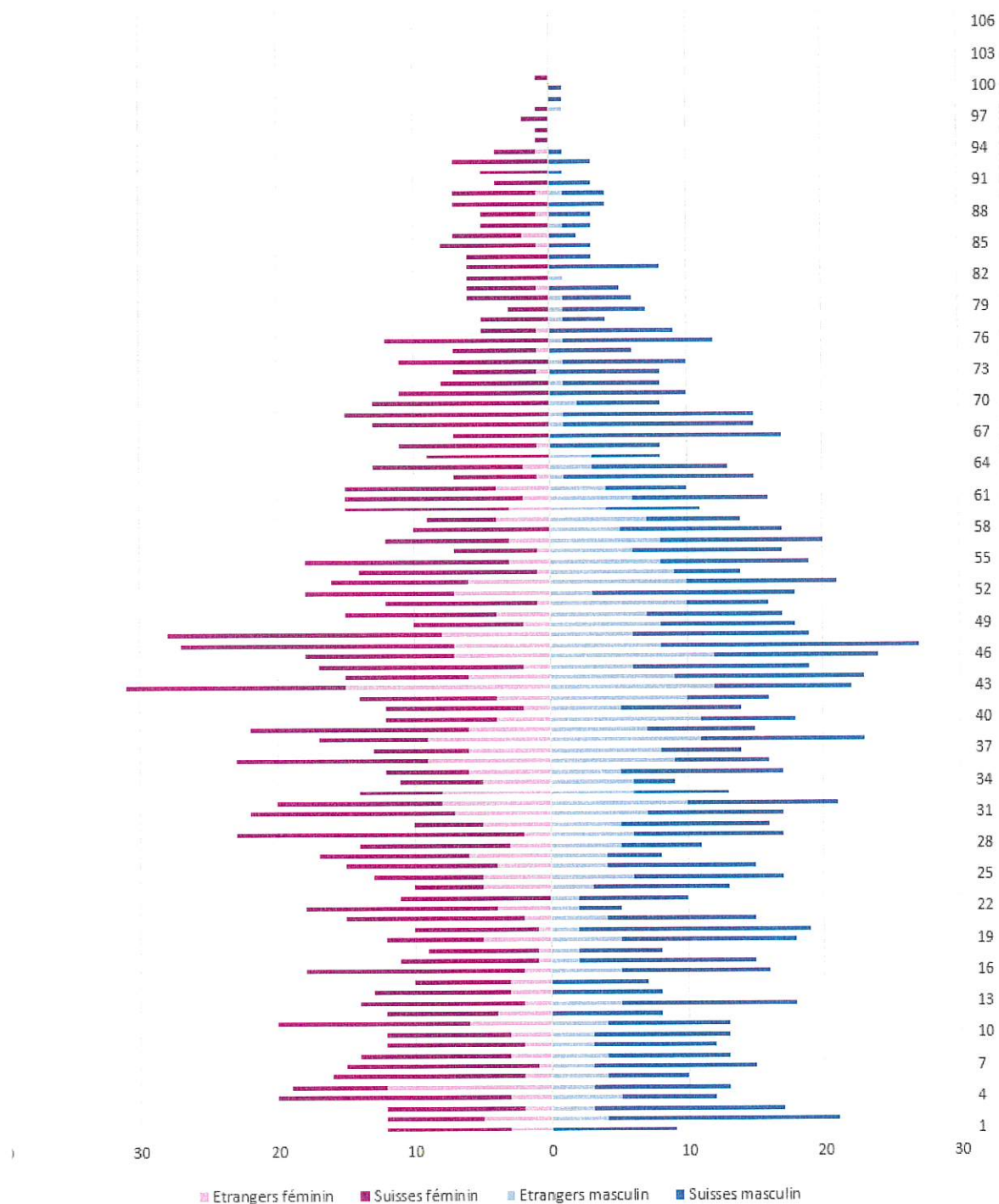


## Evolution de la population





## Pyramide des âges au 31 décembre 2019



### Secrétariat

Le secrétariat a retranscrit les décisions des 43 séances de Municipalité dans les procès-verbaux représentant 129 pages d'écritures et a assuré le suivi administratif des dossiers.



Les statistiques cantonales sont également traitées par le secrétariat. A nouveau cette année, la Municipalité a dû faire appel à son avocat, avec la collaboration du secrétariat, pour le traitement de divers dossiers de construction toujours plus complexes.

Les naturalisations font partie des activités courantes. Compte tenu de la nouvelle loi d'application de 2018, une nouvelle procédure et nouveau formulaire de questions ont été mis en place afin de traiter les nouvelles naturalisations dès 2019.

Le secrétariat gère les locations de salle. En 2019, de nombreuses manifestations se sont déroulées dans les locaux communaux. Citons par exemple, toutes les soirées des sociétés locales, l'organisation du nouvel-an, le traditionnel loto, le carnaval, les soirées du Chœur mixte de St-Oyens, la revue des pompiers, le 24<sup>e</sup> camps de football ACVF, la fête du 1<sup>er</sup> août, la fête des récoltes, la soupe de Carême, les diverses manifestations de l'ADIG, des soirées scolaires ainsi que bien d'autres séances d'informations, spectacles et manifestations organisées à titre privé.

Le greffe municipal s'occupe de l'établissement et de la gestion du plan canicule et de la recherche de bénévoles pour effectuer les visites auprès des personnes âgées.

La Municipalité a participé à la journée de l'UCV en date du 15 juin 2019. Cette année, la manifestation était organisée à Cossonay avec le soutien des communes de Dizy, Gollion, La Chaux et Senarclens.

## Bourse Communale

La bourse communale enregistre de multiples écritures comptables. Elle s'occupe notamment du suivi des fournisseurs, des débiteurs, des facturations des taxes, de la comptabilité générale, du budget et des investissements. Elle tient également les comptes des associations suivantes :

- SDIS Etraz-Région
- Entraide familiale – La Souris Verte
- Syndicat AF du Closez à l'Orbannaz
- Combe des Amburnex

Les comptes 2019 bouclent avec un bénéfice de Fr. 222'705.36 alors que le budget prévoyait un déficit de Fr. 134'875.00. Le plafond d'endettement et cautionnement pour la législature 2016-2021 voté par le Conseil Communal s'élève à Fr. 21'000'000.00. La dette au 31 décembre 2019 est de Fr. 17'799'956.75, soit inférieure au plafond voté.

L'analyse détaillée des comptes suit au chapitre 9 du présent rapport.

## Service du personnel

La commune de Gimel emploie 21 personnes au 31 décembre 2019, dont 1 civiliste, représentant un total ETP de 13.02 (hors apprentis, auxiliaires, organiste, marguillier et civiliste).

Service de la voirie, espaces verts

& déchèterie : 4 personnes + 3 auxiliaires déchèterie

Service de conciergerie : 4 personnes



Administration :	5 personnes
Centre des jeunes :	2 personnes + 1 civiliste
Bibliothèque :	1 personne
Organiste :	1 personne
Marguillier :	1 personne

Mme Suzanne Perriard a décidé de prendre sa retraite anticipée au 31 octobre 2019. Mme Olga Da Silva a été engagée au 1<sup>er</sup> novembre 2019 pour la remplacer à l'entretien des locaux administratifs. M. Philippe Renaud a rejoint durant l'année le service conciergerie. M. Corenthin Schaer a été engagé au service des espaces verts en date du 28 octobre 2019. Notre apprenti, M. Julien Martinez, a réussi ses examens du CFC d'agent d'exploitation, service conciergerie au mois de juillet.

Jubilaires : Mme Isabelle Juillerat et M. Armand Vonnez pour 10 ans d'activités.

En date du 4 octobre 2019, comme tous les deux ans, a eu lieu la traditionnelle sortie du personnel, avec cette année, une visite des studios de la TSR et un excellent repas servi à l'Auberge d'Onex.

Mme la Syndique rencontre personnellement chaque employé pour un moment d'échange lors d'un entretien annuel.

## Administration générale

La Municipalité a assisté aux séances de l'UCV et de l'ADCV qui lui ont permis d'obtenir des informations importantes sur les décisions cantonales et donné la possibilité d'exprimer ses opinions à leur sujet.

## Affaires culturelles et de loisirs

### Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte les mardis, mercredis et samedis, soit 5 heures hebdomadaires. Les heures de présence des bénévoles aux prêts ont sensiblement diminué par rapport à 2018, ainsi que les heures hors prêt. Les bénévoles ont consacré 218 heures pour le prêt. A cela, il faut ajouter 82.5 heures pour des achats, emprunts de livre et animations. Le partenariat avec l'Etablissement scolaire de Gimel-Etoy est maintenu et grâce à la générosité de la Municipalités de Gimel, les 16 classes peuvent fréquenter deux fois par année la bibliothèque. Mesdames Fazan et Jaccard ont ainsi effectué 49 animations représentant 73.5 heures. L'UAPE bénéficie également des prêts de livres et des animations. Mme Juillerat, responsable de la bibliothèque, a effectué 598 heures qui se répartissent en prêt, achats, animations, équipement des livres, catalogage, rangement, comptabilité et divers travaux administratifs. Cette année, cela représente 972 heures qui ont été effectuées, sans compter les heures pour le planning et préparation des différentes activités et animations scolaires.



L'abonnement auprès de Bibliomedia a été reconduit ce qui permet d'emprunter 2 fois par année plus de 150 livres supplémentaires. La plateforme de prêt de livres numériques à savoir e-Bibliomedia n'a pas vraiment de succès auprès des lecteurs, ce service est toutefois maintenu pour l'instant.

Dès janvier 2019, les cotisations des enfants sont gratuites. Elles restent inchangées pour les adultes et se montent à Fr. 20.00. Les classes ne paient plus de cotisations.

9877 ouvrages sont à disposition des lecteurs, 4575 pour adultes et 5302 pour enfants.

La bibliothèque a participé au « Samedi des bibliothèques » et organisé une journée de « Lecture à haute voix ». Lors de la participation à la Fête au Village, le stand de la bibliothèque a été très apprécié avec l'animation de calligraphie chinoise. En novembre, la « Nuit du conte » a rencontré un vif succès. Depuis de nombreuses années, la bibliothèque participe aux Prix « Enfantaisie » et « Chronos ». Un groupe de lecture « UCF » (Union chrétienne féminine) se réunit plusieurs fois au cours de l'hiver. C'est un moment de partage et d'échange au sujet d'un livre.

171 membres actifs, dont 99 enfants, sont inscrits pour un emprunt de 9'277 livres (dont 7'120 livres d'enfants).

En 2019, les comptes présentent un léger déficit essentiellement dû à la gratuité des cotisations des enfants. L'équipe reste motivée et apprécie ce lieu de rencontre.

## Centre des jeunes

Le Centre des jeunes de Gimel a pour but d'agir auprès des jeunes liés à Gimel et aux communes environnantes en leur offrant principalement des possibilités de rencontres, d'activités, de jeux, de discussion, d'écoute et d'information.

Le centre fonctionne comme interlocuteur entre les autorités, les institutions et les jeunes, dans tous les domaines ayant trait à la jeunesse.

En cas de problèmes entre eux ou à la maison, les jeunes ont la possibilité de venir en parler et ils trouvent toujours dans ce lieu un espace d'écoute et/ou de médiation.

Le panel des âges est assez ouvert (10-17 ans), ce qui permet aux adolescents de créer des liens. Ils ont également la possibilité de se faire des amis dans la région, à l'occasion des sorties communes qui sont organisées avec les deux autres centres d'Aubonne et d'Etoy.

Les animateurs se relaient à la cantine scolaire pour surveiller les repas avec les jeunes et ainsi renforcer les liens qui les unissent aux enfants. Les enfants sont ensuite accueillis au centre des jeunes pour la fin de leur pause. Par le travail des animateurs pour attirer les jeunes, le centre est bien fréquenté par les enfants.

Diverses activités ont été organisées en 2019, telles que la construction du bonhomme hiver en collaboration avec le carnaval, l'organisation de camps d'été avec les 3 centres, des tournois sportifs (unihockey, ping-pong, foot) et régulièrement des journées ou soirées à thème.



## Site internet

Le site internet de la commune est régulièrement mis à jour afin de transmettre toutes les informations utiles sur Gimel et ses environs. Le programme de réservation des cartes journalières CFF rencontre toujours un vif succès.



## CHAPITRE 4 DOMAINES ET BATIMENTS

### Forêts et pâturages

Le résultat global du poste forêts est conforme au budget prévu.

Malheureusement, nous devons constater que la situation de nos forêts ne s'est pas améliorée par rapport à 2018. En effet, les étés secs et caniculaires ont tendance à se répéter et le manque hydrique qui en résulte, a un impact négatif sur les essences d'arbres composant pour l'essentiel notre patrimoine forestier. L'épicéa et le sapin blanc sont particulièrement touchés en raison de la multiplication des parasites et surtout du bostryche.

De ce fait, nous avons dû pratiquer des coupes sanitaires des bois chablis (bois principalement infectés par le bostryche et arbres secs) représentant environ 32 % des coupes de résineux, entraînant ainsi une exploitation fortement déficitaire.

Quant au marché des bois, celui-ci est toujours saturé avec des prix qui restent insuffisants, ne nous permettant ainsi que l'exploitation du 65 % de notre potentiel de coupes.

Vous pouvez constater que le poste participation du canton aux dépenses de la forêt est largement supérieur au budget établi. La raison principale en est que la commune a signé 2 conventions avec le Canton pour la création d'une réserve forestière de 7.2 ha sur une durée de 99 ans et 4 ilots de sénescence pour 6,5 ha sur une durée de 50 ans. Ceci, dans le cadre de la politique forestière de la confédération qui fixe à terme un objectif de réserves forestières à 10 % de l'ensemble de la surface forestière existante.

En compensation, la commune a encaissé des subventions pour environ CHF 65'000.00 qui ont été portées en fonds de réserve.



## Bâtiments

L'entretien des bâtiments est suivi régulièrement avec notamment les travaux suivants :

### Collège du Martinet

Aucun entretien n'a été entrepris depuis la fermeture des classes. Le centre des jeunes devrait prendre ses quartiers dans le bâtiment en 2020.

### Collège du Marais

Une remise en état de la place de jeux a été réalisée courant 2019. Ensuite du changement de locataire, une réfection importante de l'appartement du concierge a été effectuée. De plus, 5 stores au Marais I ont été changés.

### Salle omnisports

La toiture en panneaux photovoltaïques a pu être refaite et les coûts ont été assumés par les assurances et la Romande Energie.

### Hôtel de l'Union

Le tenancier a libéré les locaux pour la date convenue. L'avenir du bâtiment est à l'étude.

### Martinet no 5

Il a été procédé au remplacement de fenêtres et à un rafraîchissement des peintures intérieures.

### La Chaumière

L'entretien courant du poêle à bois a été effectué.

### Cantine

Les travaux de peinture ont été terminés sur 2019. La chambre froide a dû malheureusement être changée.

## CHAPITRE 5 TRAVAUX

### Urbanisme

25 dossiers de mise à l'enquête ont été traités, soit 13 enquêtes publiques et 12 dispenses d'enquête. La révision du PGA suit son cours.

### Routes

Le chantier de réfection de la Grand'Rue a démarré dans le courant de l'année entraînant une perturbation de la circulation au sein du village. Diverses interventions sur le réseau routier ont été





nécessaires, ainsi que des travaux de marquage signalétique. Notons que d'importants investissements s'avèrent encore nécessaires.

## Parcs, promenades et cimetière

L'entretien des terrains de foot est effectué régulièrement par l'entreprise Terrasport SA. Cette année encore, les décorations florales ont été assurées par Le Potiron Fleuri. Au cimetière, le chemin d'accès en pavé a pu être restauré et depuis cette année, l'entretien du cimetière sera confié à une entreprise externe.

## Ordures ménagères et déchets

La statistique des déchets démontre que la population respecte bien la politique de gestion des ordures. Les coûts sont maîtrisés et des améliorations sont entreprises à chaque fois qu'il est possible. Cette année, les taxes et la ristourne sur les sacs taxés ont permis de couvrir l'intégralité des frais, y compris ceux d'amortissements et d'intérêts de la nouvelle déchèterie. Dès cette année, le ramassage des flaconnages a été introduit. La statistique des déchets de la SADEC démontre que nous sommes dans la moyenne des communes du périmètre quant aux quantités de déchets récoltés. Seuls les encombrants sont supérieurs à la moyenne, probablement du fait que les entreprises ont un accès libre à la déchèterie au moyen du seul paiement d'une taxe. Le montant de la taxe déchet par habitant pourrait être réétudiée en vue d'une éventuelle réduction sur les prochains exercices.

## Réseau d'égouts et d'épuration

L'élimination des boues de notre step est traitée par la commune de Bière. Cette année, la maîtrise de la qualité des boues a pu permettre que les coûts d'élimination soient conformes au budget. Le projet d'adhésion de la Commune à une future STEP régionale est toujours d'actualité, mais avance lentement, cet état de fait retient tous travaux d'investissements pour le moment.

## Cours d'eau

Les dépenses comprennent des frais d'études pour le réaménagement des berges de la Saubrette en raison de l'érosion de celles-ci en 2 endroits sur la commune.



## **CHAPITRE 5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES**

### **Enseignement**

L'ASSAGIE compte 286 élèves de Gimel dont 211 en primaire et 67 en secondaire, 1 en classe de développement, 1 en dérogation dans un autre établissement et 6 en classe de rattachement.

Les comptes de l'Assagie bouclent avec un supplément de charges de Fr. 137'015.11 par rapport au budget. Les comptes sont maîtrisés par rapport au budget avec un total de charges/revenus de Fr. 9'297'915.11.

## **CHAPITRE 6 POLICE**

### **Police**

La gendarmerie cantonale visite régulièrement la Municipalité de Gimel afin de lui présenter son rapport sur les infractions commises sur le territoire communal.

La collaboration avec les agents de sécurité d'Aubonne s'est poursuivie durant cette année.

Le bus de proximité de la gendarmerie est régulièrement stationné au village. Ce service offre à la population la possibilité de poser des questions liées à la sécurité et d'effectuer des dépôts de plainte ou de perte.

### **Défense incendie**

Le SDIS Etraz-Région a clôturé ses comptes avec une charge de Fr. 32.00 par habitant, soit conformément au budget accordé. Cette année, une révision des bornes hydrantes a été entreprise sans grand frais d'entretien de celles-ci.

### **Protection civile**

Une remise en état de l'abri PC du Chemin Planet a dû être effectuée. Des nouveaux locaux sis dans les abris PC sous le Marais ont été mis à disposition pour accueillir les archives communales.



## **CHAPITRE 7      SECURITE SOCIALE**

### **Service social**

#### **Facture sociale**

Signalons que le décompte final de 2018 se retrouve dans les comptes 2019 avec un solde qui influence ces derniers, voir détail dans chapitre « rapport sur les comptes ».

#### **Revenu d'insertion**

Il s'agit de la participation communale aux frais administratifs relatifs au revenu d'insertion.

#### **Agence d'assurances sociales**

L'agence d'assurances sociales s'occupe notamment des demandes de prestations complémentaires AVS/AI, PC Famille, rente pont, subside LAMAL, affiliations AVS. Les bureaux sont maintenant situés à Morges.

#### **AJEMA**

Le réseau AJEMA regroupe 37 communes et assure l'équilibre financier de 24 structures d'accueil de jour. Les communes assurent le déficit de ces dernières, déduction faite de la participation des parents et des subventions fédérales de l'OFAS. Les communes participent au financement des structures en fonction de la consommation des heures d'accueil par les enfants de leur commune et à raison de 10% du solde du déficit par habitant.

## **CHAPITRE 8      SERVICES INDUSTRIELS**

### **Services des eaux**

Il est à noter que nous enregistrons depuis quelques années un déficit de précipitations météorologiques qui n'est pas sans incidence sur l'approvisionnement de nos sources et rappelons que la commune de Gimel doit toujours fournir en eau les communes de St-George et Longirod.

### **Services électriques**

Quelques réparations ont dû être effectuées sur l'éclairage public, mais il n'y a pas eu de mauvaises surprises.



Un contrat de maintenance est en vigueur avec la Romande Energie pour l'entretien des luminaires.

## Service du gaz

La consommation de gaz augmente régulièrement chaque année grâce aux nouveaux abonnés. Le remplacement de nombreux compteurs a été réalisé par l'entreprise Cosvegaz, conformément à leur mandat. A noter que le quartier du Closez à l'Orbannaz est principalement relié au réseau.

# CHAPITRE 9 RAPPORT SUR LES COMPTES 2019

## Introduction

Dans sa séance du 5 mai 2020, la Municipalité a adopté les comptes de l'année 2019.

Le résultat présente un bénéfice de Fr. 222'705.36 pour des charges de Fr. 11'730'382.24 et des revenus de Fr. 11'953'087.60 en regard d'un budget qui prévoyait un déficit de Fr. 134'875.00. La marge d'autofinancement s'élève à Fr. 1'646'920.06.

L'écart au budget s'explique notamment par les raisons suivantes :

Des encaissements d'impôts d'entreprises plus élevés que prévus, ainsi que le décompte de péréquation qui présente un solde de Fr. 140'323.00 en notre faveur.

Le résultat du service des forêts qui a permis une attribution de CHF 65'000.00 au fonds de réserve en raison de l'obtention de subventions plus élevées que prévu.

Le service du gaz présente un résultat bénéficiaire supérieur aux attentes. Les ventes de gaz ne cessent d'augmenter et permettent d'alimenter de façon positive le ménage communal. Globalement les charges sont bien maîtrisées.

Les comptes 2019 incluent un remboursement de péréquation de l'année 2018 de Fr. 140'323.00, par contre, le décompte final de la facture sociale présente un complément de charges de Fr. 104'250.00 et celui de la réforme policière de Fr. 1'864.00. Au total, c'est la somme de Fr. 34'209.00 qui nous a été remboursée.

Dans le cadre de la facture sociale, une provision de Fr. 175'00.000 avait été comptabilisée dans les comptes 2018 en prévision d'une charge éventuelle à payer. La différence entre le complément à verser et la provision résulte notamment du calcul de la valeur du point d'impôts et des rétributions dont nous n'avons pas la maîtrise, soit la couche population et solidarité qui finalement nous a été plus favorable. Les comptes 2019 présentent ainsi un bon résultat, fruit d'un suivi strict au niveau des dépenses.

Le bilan présente un total de Fr. 23'277'307.04 avec un capital augmenté à Fr. 242'612.30 au 31 décembre 2019.



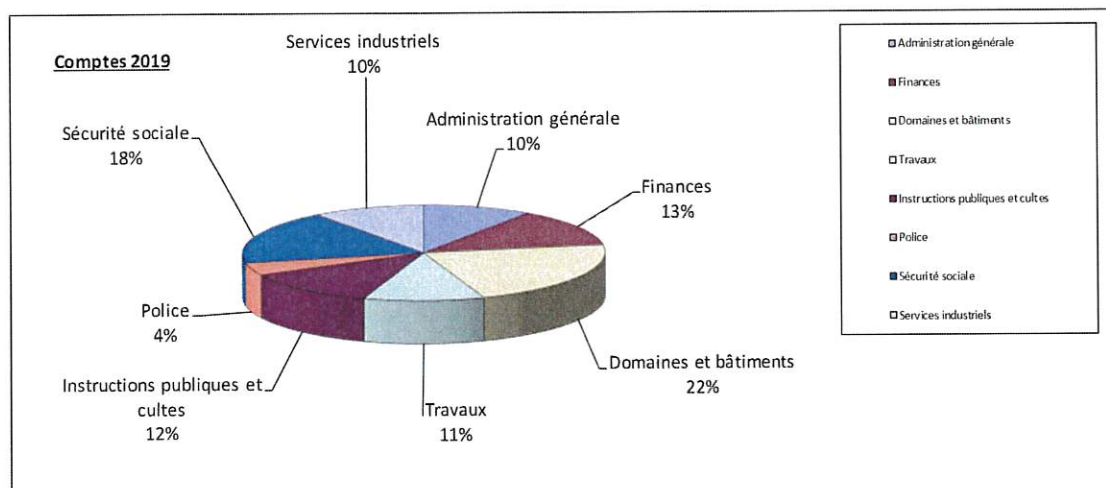
## Tableau des charges et revenus selon la classification administrative

### Tableau de répartition des charges



Commune de Gimel

	Comptes 2019		Budget 2019		Ecart budget - comptes	
Administration générale	1'150'673.60	9.63%	1'154'541.00	10.39%	3'867.40	-0.46%
Finances	1'511'638.19	12.65%	1'332'317.00	11.99%	-179'321.19	21.23%
Domaines et bâtiments	2'566'820.25	21.47%	2'234'638.00	20.12%	-332'182.25	39.33%
Travaux	1'268'251.69	10.61%	1'247'708.00	11.23%	-20'543.69	2.43%
Instructions publiques et cultes	1'436'465.80	12.02%	1'465'736.00	13.19%	29'270.20	-3.47%
Police	502'973.30	4.21%	485'296.00	4.37%	-17'677.30	2.09%
Sécurité sociale	2'122'487.70	17.76%	2'106'663.00	18.96%	-15'824.70	1.87%
Services industriels	1'171'071.71	9.80%	1'216'493.00	10.95%	45'421.29	-5.38%
<b>Totaux</b>	<b>11'730'382.24</b>	<b>98.14%</b>	<b>11'243'392.00</b>	<b>101.21%</b>	<b>-486'990.24</b>	<b>57.66%</b>
<b>Bénéfice (+) / Perte (-)</b>	<b>222'705.36</b>	<b>1.86%</b>	<b>-134'875.00</b>	<b>-1.21%</b>	<b>-357'580.36</b>	<b>42.34%</b>
<b>Totaux</b>	<b>11'953'087.60</b>	<b>100.00%</b>	<b>11'108'517.00</b>	<b>100.00%</b>	<b>-844'570.60</b>	<b>100.00%</b>



### Commentaires sur les charges

**Administration :** Les charges administratives ont bien été maîtrisées et sont ainsi inférieures au budget. Les cotisations sont légèrement plus élevées qu'en 2018, principalement à cause de l'augmentation des habitants.

**Finance :** Les frais de contentieux et de défalcatons d'impôts sont plus importants que le budget. La création d'une réserve pour d'éventuelles pertes fiscales liées aux conséquences du COVID-19 de Fr. 138'000.00 a été créée.

**Domaines et bâtiments :** Les frais sont bien maîtrisés. L'écart au budget s'explique notamment par un amortissement de Fr. 239'000.00 pour l'achat du nouveau véhicule qui remplace l'Unimog avec en contrepartie un prélèvement sur le fonds de réserve équipement.

L'attribution des subventions reçues pour la biodiversité en forêt à un compte de réserve pour Fr. 65'000.00.

La réfection de l'appartement du concierge situé dans le Marais I a engendré des frais à hauteur d'environ Fr. 11'000.00 qui n'étaient pas prévus au budget. La réfection de la place de jeux devant l'école et la



réparation du pavage ont dépassé le budget. Concernant le Marais III, le contrat d'entretien passé avec l'entreprise CTA a dû être ajusté et explique le léger dépassement du compte par rapport au budget.

La comptabilisation d'une provision de Fr. 30'000.00 en regard de l'encaissement des loyers versés pour le Marais III dans l'attente du calcul définitif de ladite location.

Le solde à amortir sur la cantine s'élevait à Fr. 18'000.00, alors que Fr. 26'000.00 était prévu au budget.

Situation identique pour les aménagements de la bibliothèque, seul le solde de Fr. 1'200.00 de l'investissement a été comptabilisé, alors que le montant inscrit au budget était de Fr. 9'200.00.

Quant aux amortissements de l'Union, ils sont supérieurs au budget car il a été décidé de solder l'ensemble des investissements liés à l'Union par un amortissement complémentaire de Fr. 13'590.00.

Travaux : Les frais sont légèrement supérieurs au budget.

Un dépassement du poste « achats de machines, véhicules » en raison de l'achat d'un nouveau véhicule pour la voirie a été enregistré. Les frais de réparation étant trop coûteux, il a été décidé dans l'urgence de changer de véhicule.

Le budget lié à l'entretien du terrain de foot a été surévalué.

Les frais liés aux déchets ont pu être maîtrisés et les taxes permettent de les couvrir. Une attribution au fonds de réserve de Fr. 9'374.20 a été comptabilisée.

Les charges liées à l'épuration sont également couvertes par les taxes, ce service permet une attribution au fonds de réserve de Fr. 14'597.04. La taxe pour les micropolluants est maintenue à Fr. 9.00 par habitant. Rappelons que celle-ci avait été reportée sur le prix d'épuration de l'eau à raison de 15 cts supplémentaire par litre d'eau épurée.

Instructions publiques et cultes : Le décompte final de l'ASSAGIE présente un solde sa faveur de Fr. 186'759.20 en raison d'un nombre d'élèves et d'habitants supérieur à celui indiqué dans le budget de l'Assagie. Mais lors de l'établissement de notre budget, une réserve de Fr. 78'000.00 avait été anticipée, raison pour laquelle le résultat 2019 est inférieur à celui du budget communal 2019.

Les frais liés au temple sont supérieurs au budget en raison de travaux hors budget effectués par nécessité, soit la réparation de la sonnerie d'une cloche et la réfection du parvis.

Police : Notons qu'un montant de Fr. 1'864.00 pour 2018 a été reversé au Canton. Les comptes « contrôle des habitants » et « défense incendie » sont conformes au budget. Les charges du service « protection civile » sont supérieures au budget, ceci en raison de l'entretien de l'abri PC non budgétisé, mais obligatoire ensuite d'un contrôle des responsables de la PC. Notre participation à la Protection civile régionale s'élève à Fr. 20.51 par habitant et demeure stable.

Sécurité sociale : Le solde de la facture sociale 2018 à verser en 2019 s'élevait à Fr. 104'250.00 en faveur de l'Etat pour une provision existante de Fr. 175'000.00. La différence de Fr. 70'750.00 est à nouveau reportée dans un fonds de réserve augmentée à Fr. 100'000.00 en 2019.

Le compte « aides individuelles prévoyance sociale » inclut les exonérations de la taxe déchets et la distribution gratuite de sacs-poubelle taxés aux bénéficiaires.

Pour l'Ajema, le décompte final 2018 comptabilisé en 2019 s'élève à Fr. 33'337.65 en notre faveur et les frais liés au réseau sont conformes au budget. Toutefois comme pour 2018, le décompte final 2019 sera comptabilisé sur 2020. Les frais liés à l'AVASAD sont inférieurs à ceux budgétisés.



Services industriels : Pour le service des eaux, malgré plusieurs fuites, les frais d'entretien sont conformes au budget, ce qui permet une attribution au fonds de réserve de Fr. 46'236.76. A noter une augmentation des frais de pompage liés au réservoir de l'Ézilière. Ce dernier a été sollicité plus souvent afin de pallier le manque de débit des sources dû à l'augmentation des périodes sèches. La vente d'eau est en légère baisse, probablement en raison de l'attention que la population porte à cette réserve naturelle.

Les frais liés à l'entretien de l'éclairage public sont conformes au budget permettant une attribution au fonds de réserve de Fr. 21'546.70.

Les amortissements sur les ouvrages du gaz ont été comptabilisés à hauteur de Fr. 93'400.00.

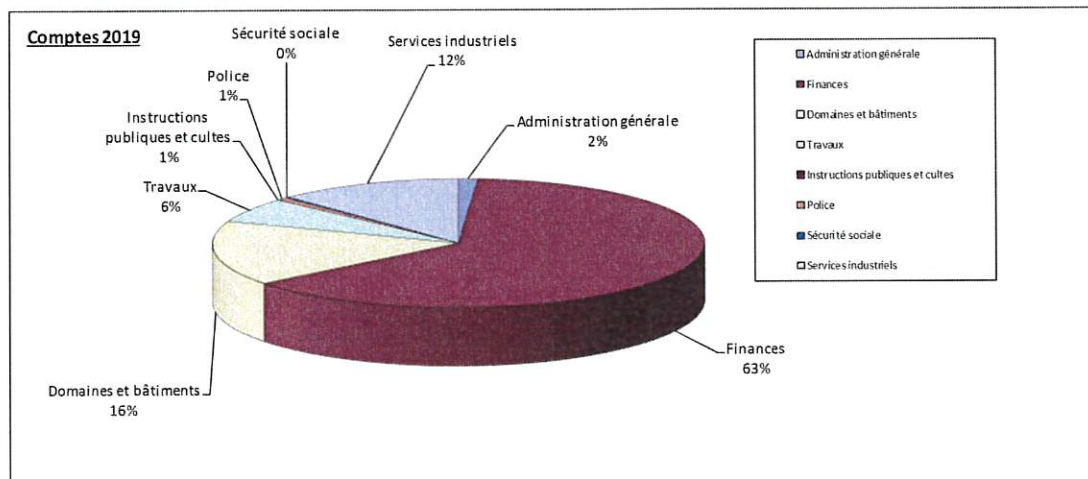
Le total des charges enregistre des mouvements non monétaires pour un montant de Fr. 1'260'082.80 pour les amortissements obligatoires, ainsi qu'un montant de Fr. 409'754.70 pour les attributions aux fonds et financements spéciaux.

### Tableau de répartition des revenus



Commune de Gimel

	Comptes 2019		Budget 2019		Ecart budget - comptes	
Administration générale	153'619.10	1.29%	151'000.00	1.36%	-2'619.10	0.31%
Finances	7'555'187.45	63.21%	7'014'109.00	63.14%	-541'078.45	64.07%
Domaines et bâtiments	1'938'851.99	16.22%	1'700'568.00	15.31%	-238'283.99	28.21%
Travaux	735'684.45	6.15%	726'840.00	6.54%	-8'844.45	1.05%
Instructions publiques et cultes	8'399.30	0.07%	8'500.00	0.08%	100.70	-0.01%
Police	75'807.85	0.63%	68'500.00	0.62%	-7'307.85	0.87%
Sécurité sociale	33'337.65	0.28%	-	0.00%	-33'337.65	3.95%
Services industriels	1'452'199.81	12.15%	1'439'000.00	12.95%	-13'199.81	1.56%
<b>Totaux</b>	<b>11'953'087.60</b>	<b>100.00%</b>	<b>11'108'517.00</b>	<b>100.00%</b>	<b>-844'570.60</b>	<b>100.00%</b>



### Commentaires sur les revenus

Administration : Les revenus incluent, entre-autre, la vente des cartes CFF et la participation de l'Assagie pour le centre des jeunes. La vente des cartes CFF fonctionne bien avec 608 cartes vendues pour 730 cartes achetées, soit un taux de couverture avoisinant les 84% et une perte financière de Fr. 2'454.00 pour 2019. Ce service est toujours fort apprécié de la population.

Finance : Le revenu des impôts des personnes physiques est légèrement en dessous du budget, par contre l'impôt sur la fortune est supérieur. Le revenu des personnes morales est largement supérieur au



budget. L'impôt sur les successions et donations présente un revenu inférieur aux prévisions. Les droits de mutations sont conformes au budget.

Domaines et bâtiments : Un prélèvement sur le fonds de réserve véhicule a été comptabilisé pour compenser l'amortissement de l'achat du nouveau véhicule conformément au préavis.

Sécurité sociale : Le revenu correspond au remboursement de l'AJEMA lors du décompte final de 2018.

Services industriels : Globalement, les revenus sont conformes au budget.

Pour les eaux, les taxes d'introduction sont plus élevées que le budget et résulte de la construction d'immeubles au Closez et de villas au chemin des Prés.

Au service électrique, la redevance pour l'utilisation du sol s'élève cette année à Fr. 52'259.10.

Quant au gaz, nous avons encore pu compter sur une rétrocession de la société Valgaz SA pour un montant de Fr. 65'650.25.

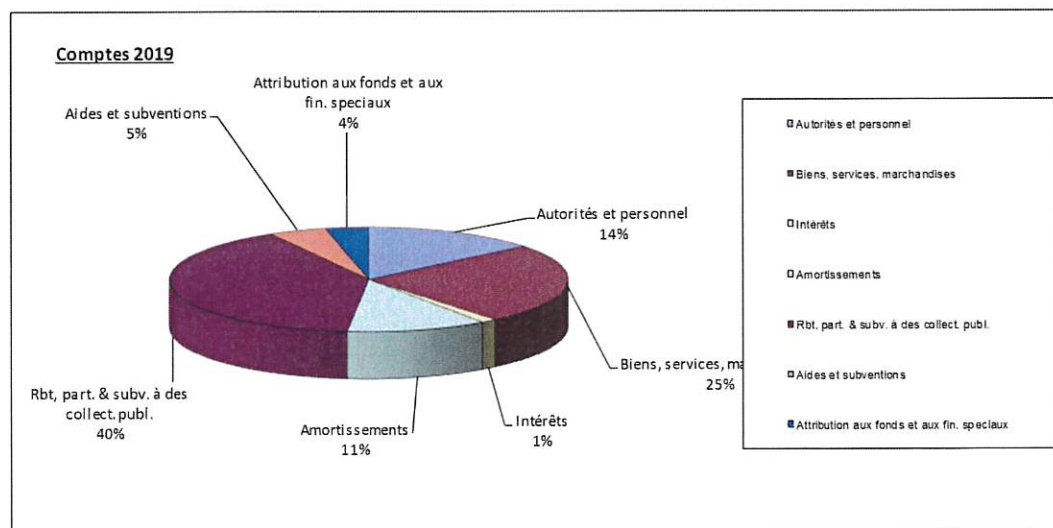
## Tableau des charges et revenus par nature

### Tableau des charges par nature



Commune de Gimel

	Comptes 2019		Comptes 2018	
Autorités et personnel	1'666'209.95	14.20%	1'642'189.40	15.19%
Biens, services, marchandises	2'911'592.12	24.82%	2'710'676.51	25.08%
Intérêts	146'289.95	1.25%	136'490.37	1.26%
Amortissements	1'344'055.02	11.46%	878'514.97	8.13%
Rbt, part. & subv. à des collect. publ.	4'705'492.55	40.11%	4'660'752.25	43.12%
Aides et subventions	546'987.95	4.66%	550'992.00	5.10%
Attribution aux fonds et aux fin. spéciaux	409'754.70	3.49%	229'415.35	2.12%
<b>Totaux</b>	<b>11'730'382.24</b>	<b>100.00%</b>	<b>10'809'030.85</b>	<b>100.00%</b>





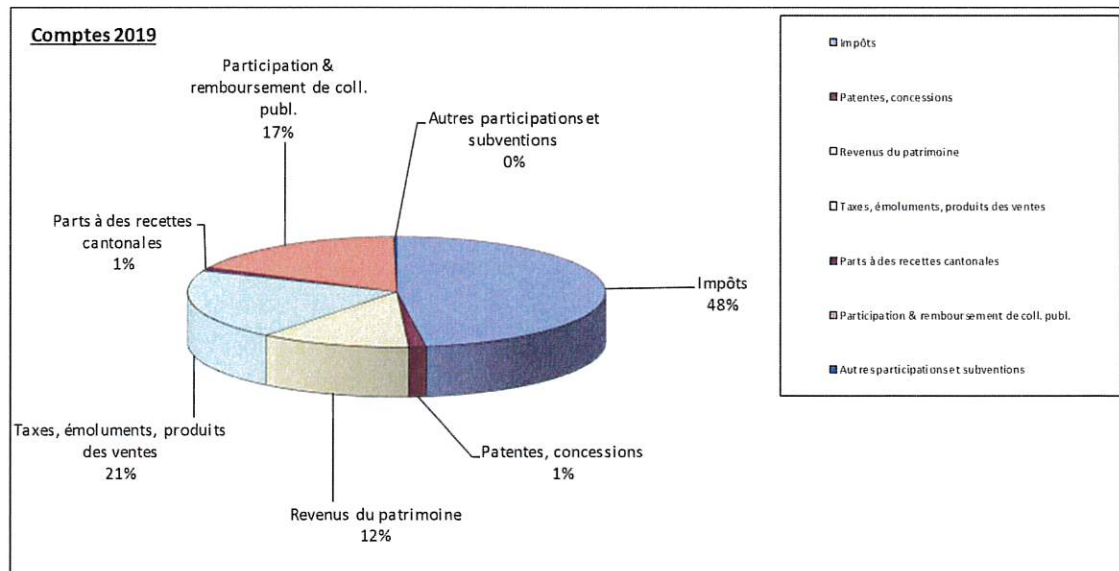


## Tableau des revenus par nature



Commune de Gimel

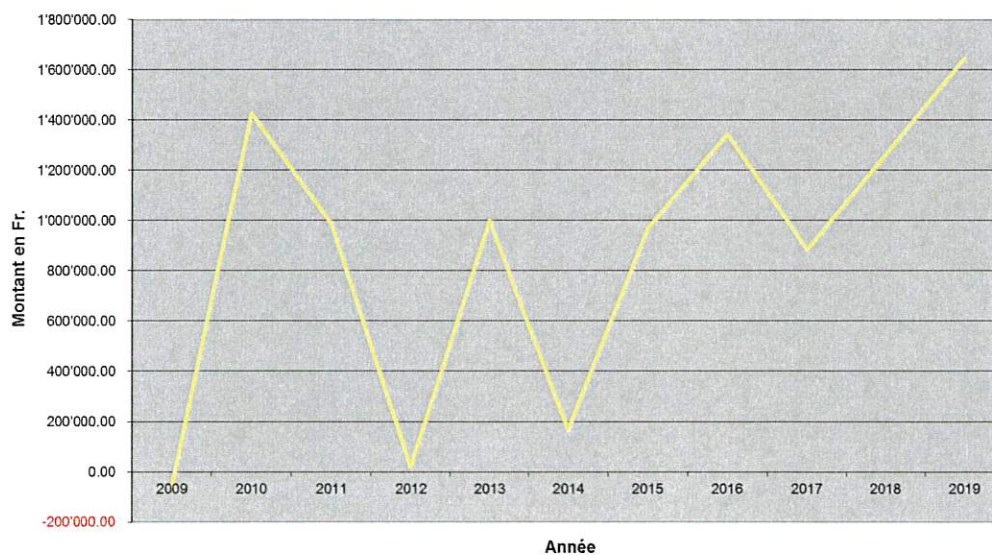
	Comptes 2019		Comptes 2018	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Impôts	5'592'993.12	46.79%	5'212'930.45	47.21%
Patentes, concessions	153'950.20	1.29%	160'429.05	1.45%
Revenus du patrimoine	1'352'159.33	11.31%	1'236'725.37	11.20%
Taxes, émoluments, produits des ventes	2'409'700.61	20.16%	2'487'121.47	22.52%
Parts à des recettes cantonales	120'076.25	1.00%	194'064.55	1.76%
Participation & remboursement de coll. publ.	2'051'360.34	17.16%	1'708'999.24	15.48%
Autres participations et subventions	27'224.95	0.23%	41'769.45	0.38%
Prélèvement sur fonds de réserve Unimog	239'000.00	2.00%	-	0.00%
Prélèvement sur fonds de réserve abris PC	6'622.80	0.06%	-	0.00%
<b>Totaux</b>	<b>11'953'087.60</b>	<b>100.00%</b>	<b>11'042'039.58</b>	<b>100.00%</b>



## Marge d'autofinancement

### Evolution de la marge d'autofinancement

Marge d'autofinancement



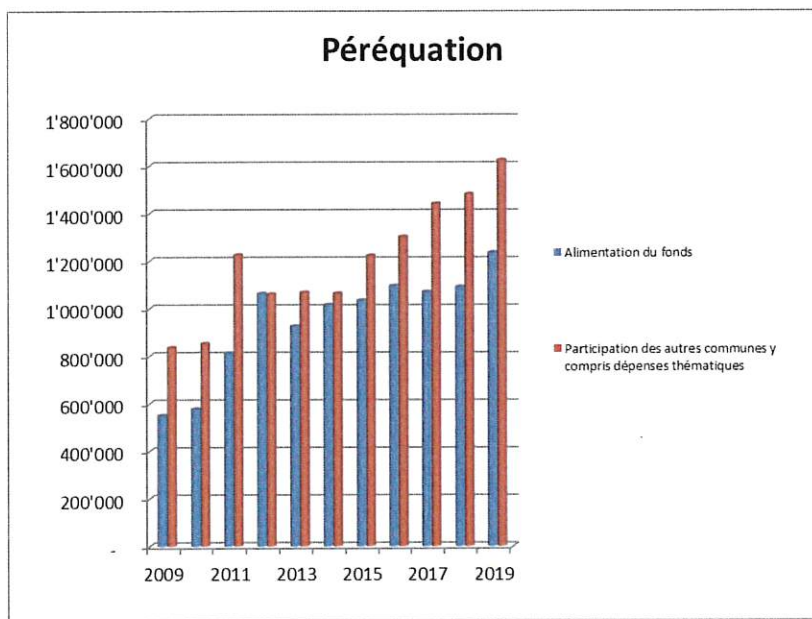


## Commentaire sur la marge d'autofinancement

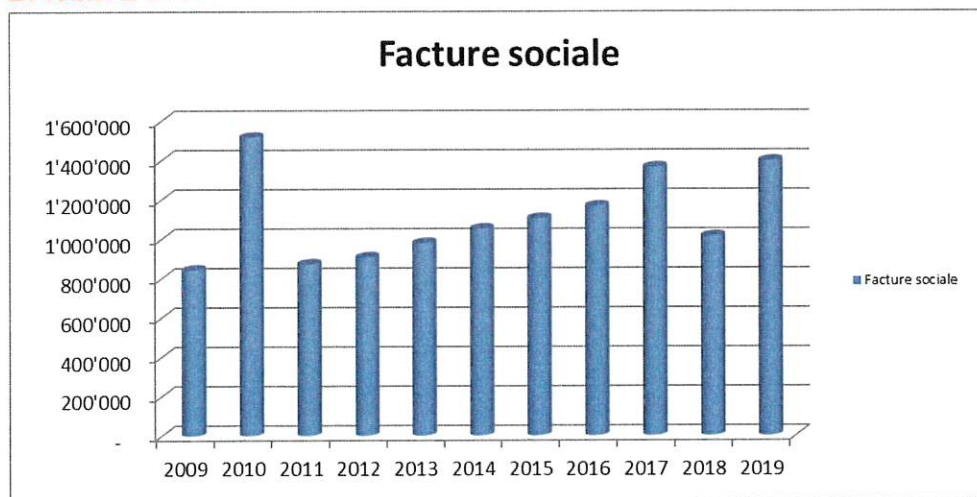
Nous pouvons constater que la marge d'autofinancement de notre commune est assez volatile. Elle sert à couvrir les amortissements hypothécaires et à investir dans de nouvelles infrastructures et devrait être toujours positive. En 2019, la marge d'autofinancement s'élève à Fr. 1'646'920.06 pour Fr. 1'261'824.08 en 2018 et Fr. 885'708.24 en 2017. Elle a permis de couvrir les remboursements hypothécaires qui se sont élevés à Fr. 1'018'967.00 en 2019 dont un emprunt de Fr. 300'000.00 concernant le Marais I qui a été entièrement soldé en mai 2019.

## Facture sociale - péréquation

### Evolution de la péréquation



### Evolution de la facture sociale

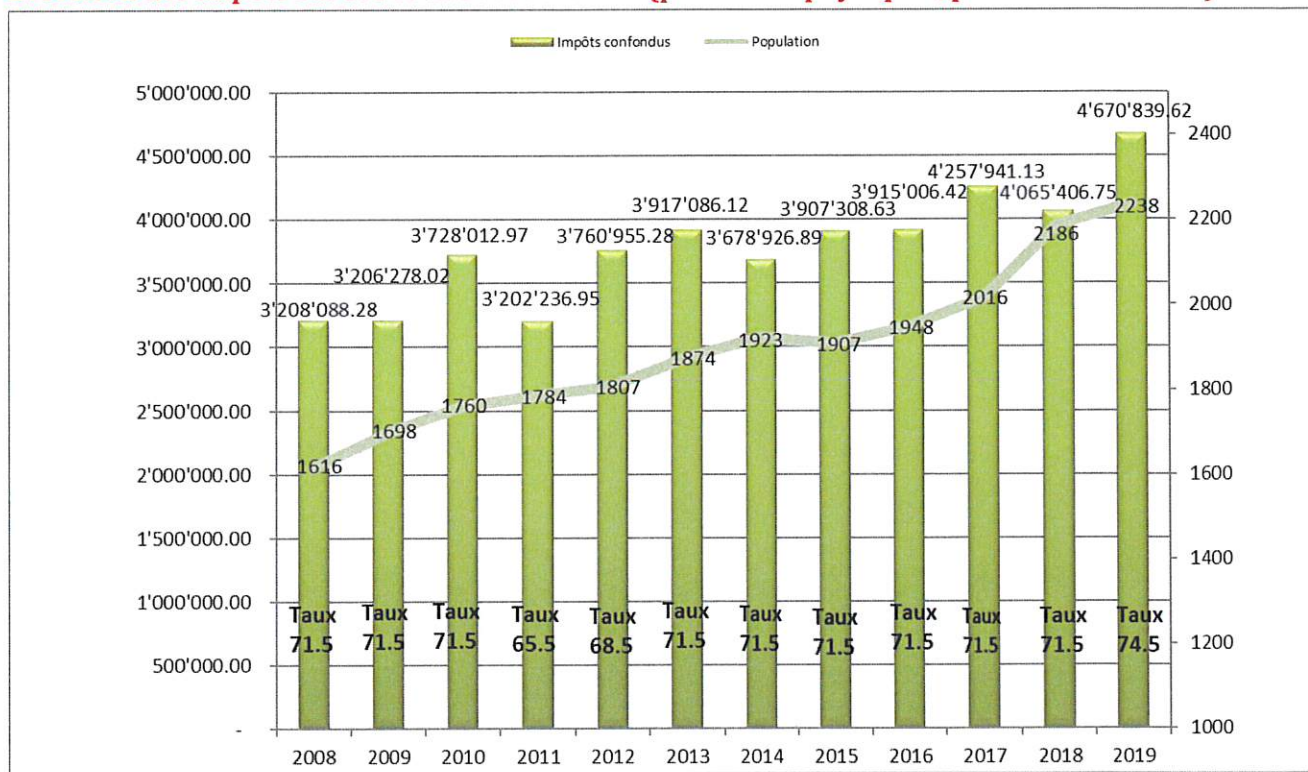


La facture sociale 2019 est basée sur les acomptes, tandis que les montants antérieurs ont été calculés selon les décomptes finaux.



## Impôts

### Evolution des impôts sur le revenu et la fortune (personnes physiques, personnes morales)

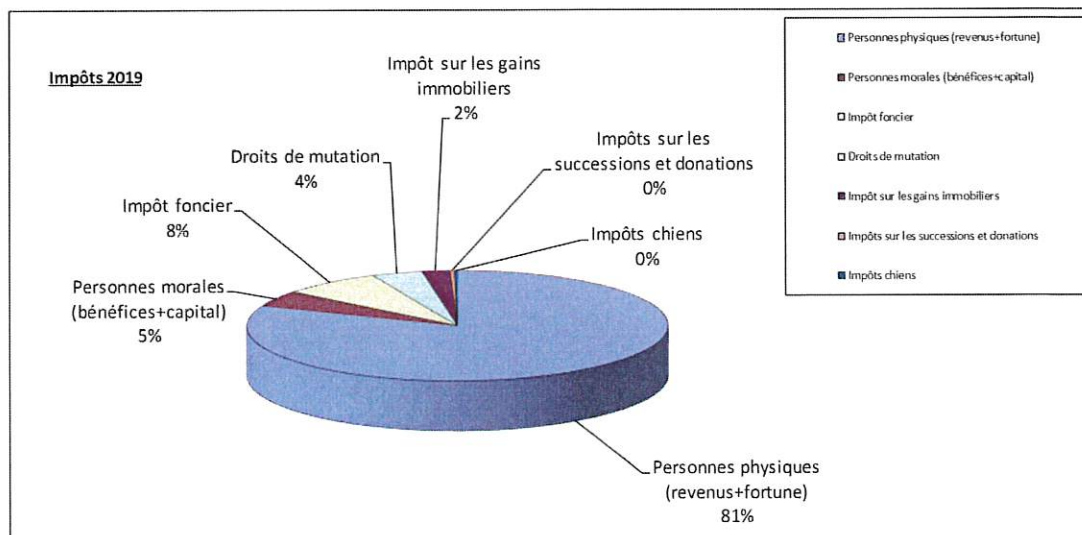


### Structure des impôts 2019



Commune de Gimel

	Comptes 2019		Comptes 2018	
Personnes physiques (revenus+fortune)	4'627'293.12	80.99%	4'123'825.50	76.27%
Personnes morales (bénéfices+capital)	269'780.35	4.72%	169'991.50	3.14%
Impôt foncier	440'026.65	7.70%	397'909.50	7.36%
Droits de mutation	223'194.00	3.91%	386'124.45	7.14%
Impôt sur les gains immobiliers	120'076.25	2.10%	194'064.55	3.59%
Impôts sur les successions et donations	19'249.00	0.34%	124'279.50	2.30%
Impôts chiens	13'450.00	0.24%	10'800.00	0.20%
<b>Totaux</b>	<b>5'713'069.37</b>	<b>100.00%</b>	<b>5'406'995.00</b>	<b>100.00%</b>





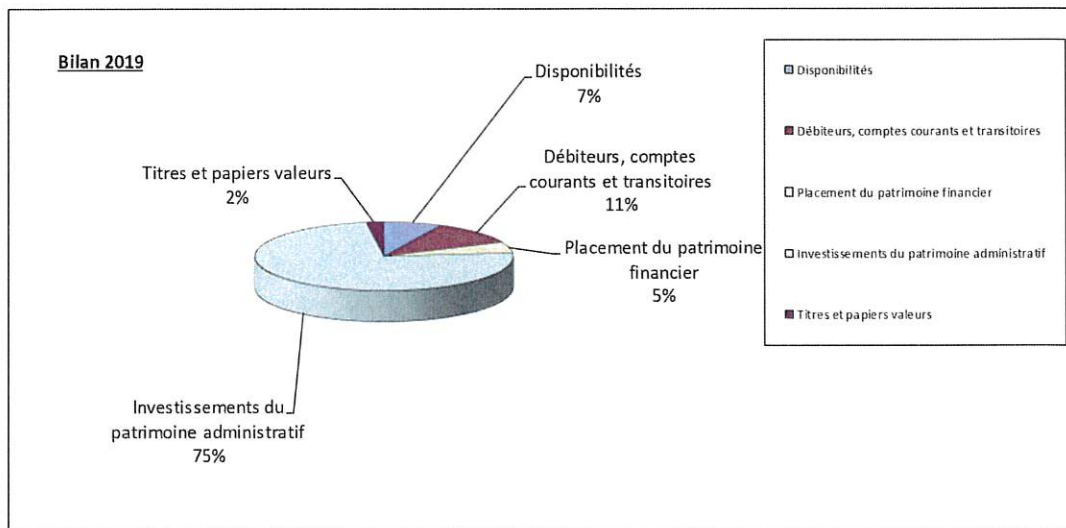
## Bilan

### Structure du bilan ACTIF



Commune de Gimel

	Bilan 2019		Bilan 2018	
Disponibilités	1'686'213.01	7.24%	1'780'795.26	7.64%
Débiteurs, comptes courants et transitoires	2'594'992.68	11.15%	2'922'609.24	12.54%
Placement du patrimoine financier	1'193'009.86	5.13%	1'375'052.71	5.90%
Investissements du patrimoine administratif	17'293'466.49	74.29%	16'712'476.24	71.73%
Titres et papiers valeurs	509'625.00	2.19%	508'625.00	2.18%
<b>Totaux</b>	<b>23'277'307.04</b>	<b>100.00%</b>	<b>23'299'558.45</b>	<b>100.00%</b>



En 2019, de nouveaux investissements ont été effectués pour un montant de Fr. 1'842'073.05 en regard d'amortissements comptables à hauteur de Fr. 1'260'082.80.

Les débiteurs sont bien suivis et quelques poursuites sont nécessaires chaque année, mais par rapport au total de factures, leur nombre reste faible.

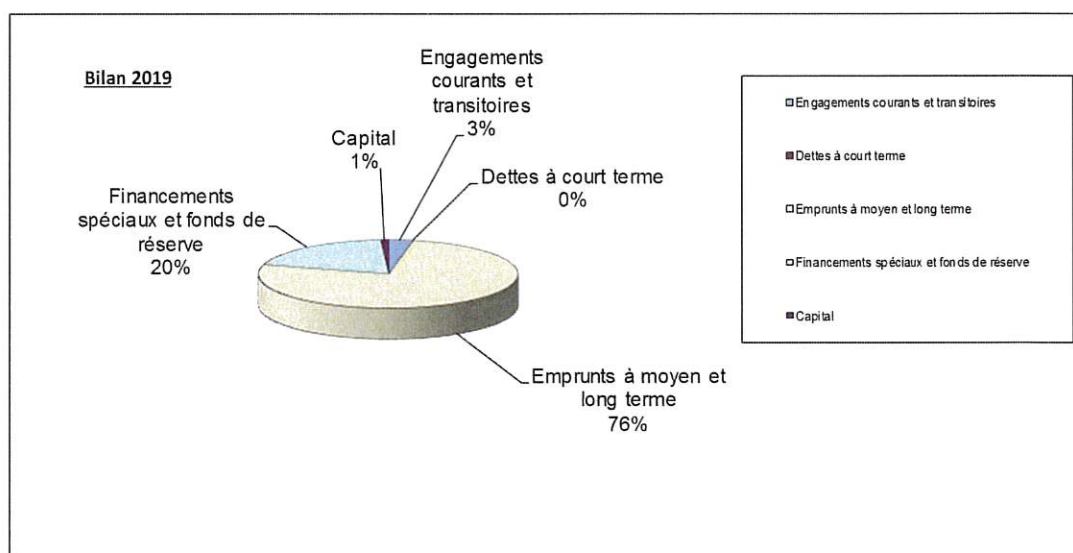


## Structure du bilan PASSIF



Commune de Gimel

	Bilan 2019		Bilan 2018	
Engagements courants et transitoires	693'920.16	2.98%	1'084'041.83	4.65%
Dettes à court terme		0.00%		0.00%
Emprunts à moyen et long terme	17'799'956.75	76.47%	17'818'923.75	76.48%
Financements spéciaux et fonds de réserve	4'540'817.83	19.51%	4'376'685.93	18.78%
Capital	242'612.30	1.04%	19'906.94	0.09%
<b>Totaux</b>	<b>23'277'307.04</b>	<b>100.00%</b>	<b>23'299'558.45</b>	<b>100.00%</b>



## Dettes

Six emprunts ont été renouvelés en 2019 pour un total de Fr. 2'487'750.00. Les taux demeurant bas et leur évolution incertaine, il a été décidé de fixer des durées d'emprunt allant de 3 mois à 10 ans, afin de diversifier au maximum les échéances et par conséquent d'en atténuer les futures variations de taux.

Un nouvel emprunt pour 1 million a également été souscrit en relation avec le préavis de la réfection de la Grand'Rue.

Les amortissements hypothécaires se situent aux alentours de 4% par année et représentent pour 2019 un montant de Fr. 718'967.00. Il est important de pouvoir rembourser au plus vite les emprunts.

Le ratio d'endettement net par habitant se situe à Fr. 5'817.00 pour 2019 et il était de Fr. 5'866.00 en 2018.

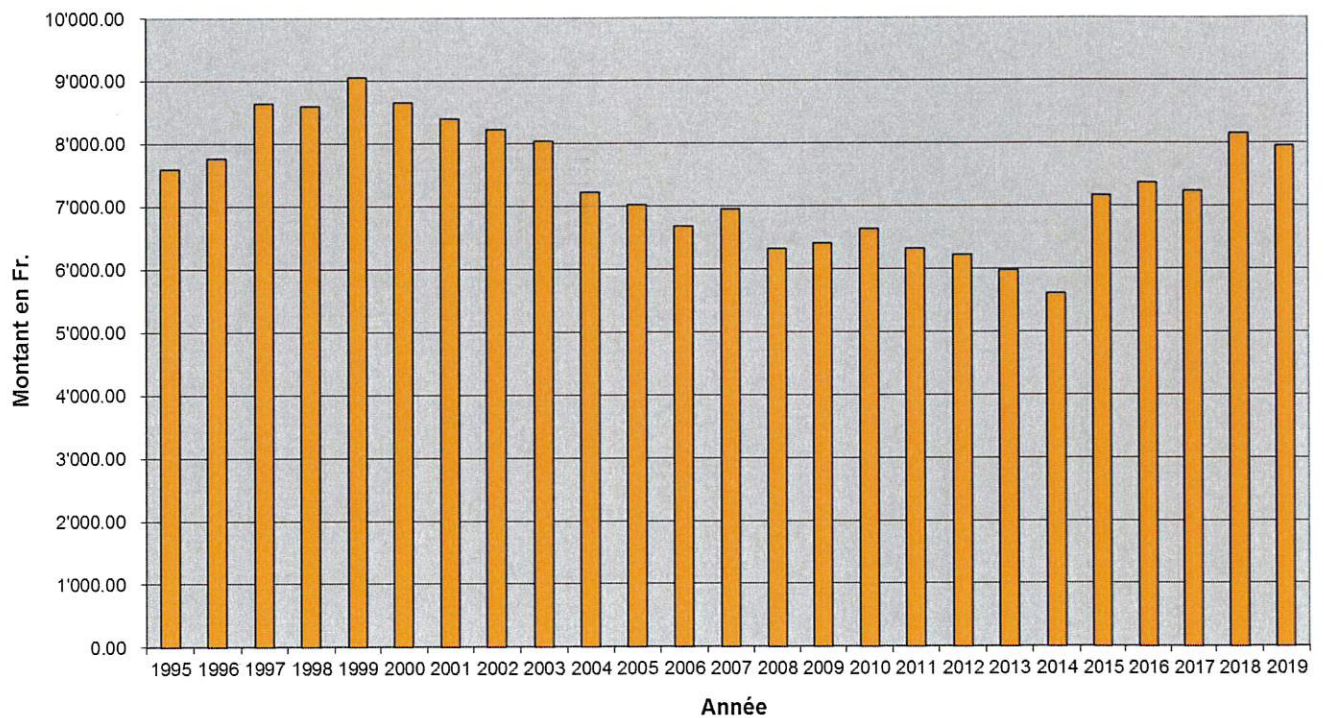


## Situation des dettes au 31 décembre 2019

	Nombre de tranche	Montant	Part	Taux moyen	Amortissement par année	
Raiffeisen	7	3'431'071.75	19.3%	1.21%	157'001.00	
UBS	2	778'750.00	4.4%	1.94%	55'000.00	
BCV	5	2'881'600.00	16.2%	0.60%	86'900.00	
Sw issquote	1	592'000.00	3.3%	-0.20%	102'000.00	
Caisse prévoyance	1	1'933'000.00	10.9%	0.42%	67'000.00	
SUVA	2	3'000'000.00	16.9%	0.43%		
Poste	8	5'183'535.00	29.1%	0.64%	251'066.00	
	<b>26</b>	<b>17'799'956.75</b>	<b>100%</b>	<b>0.58%</b>	<b>718'967.00</b>	<b>4.04%</b>
	Emprunt nlle adm.	472'750.00		Emprunt gaz	1'148'000.00	
	Emprunt bât. Multifonctions	2'187'000.00		Emprunt step	810'000.00	
	Emprunt Vernette	331'468.00		Emprunt déchèterie	692'400.00	
	Emprunt Marais I	3'195'000.00		Emprunt routes	1'270'000.00	
	Emprunt Marais II	1'168'750.00		Emprunt divers (trésorerie)	85'000.00	
	Emprunt Marais III	4'824'600.75		<b>Total</b>	<b>17'799'956.75</b>	
	Emprunt salle omnisport	1'614'988.00				

## Evolution de la dette brute par habitant

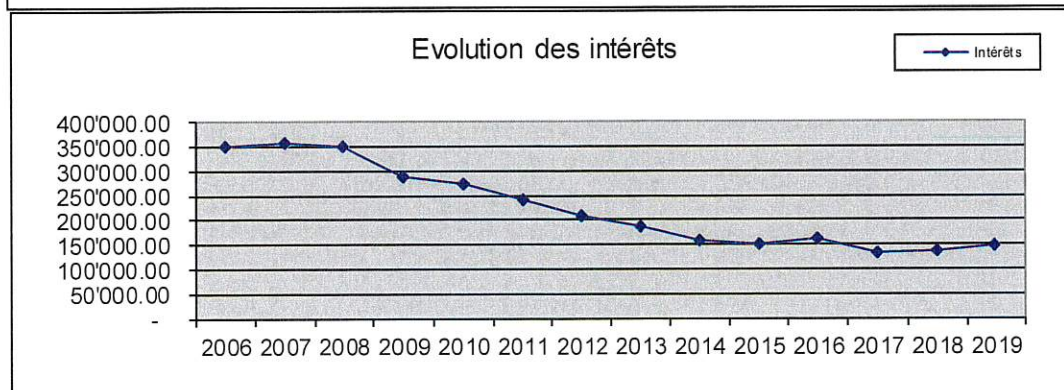
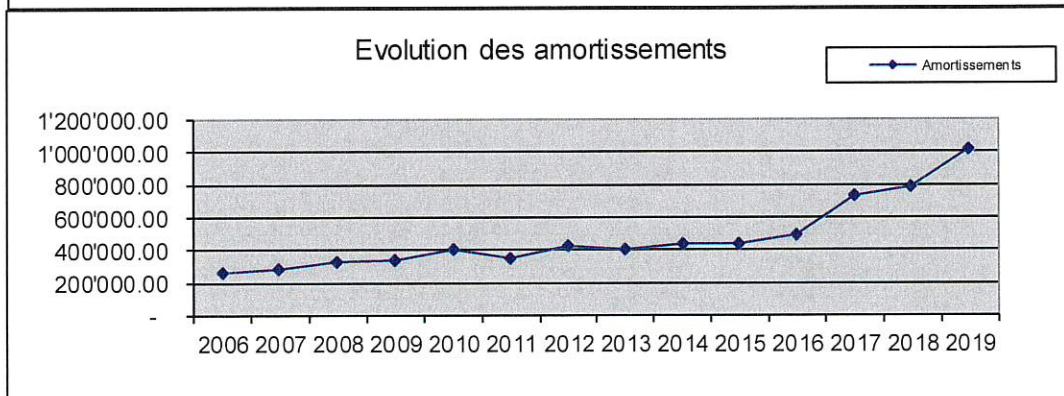
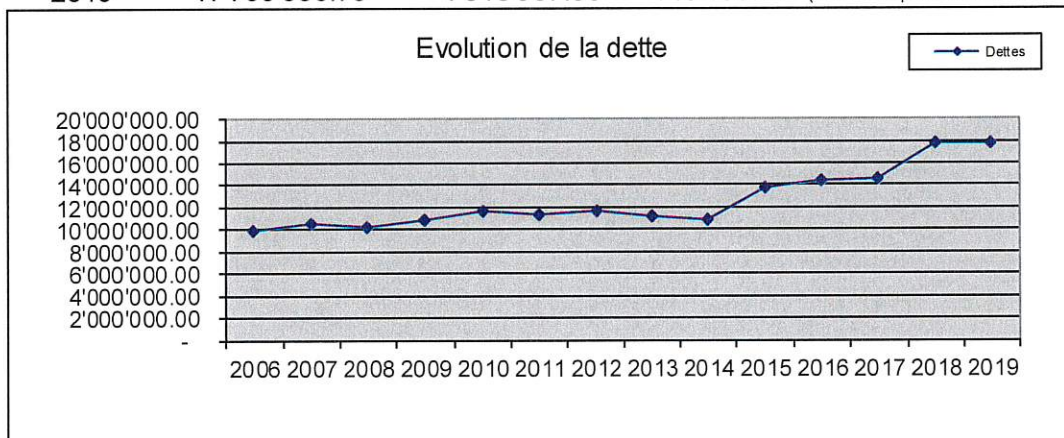
Dettes par habitant





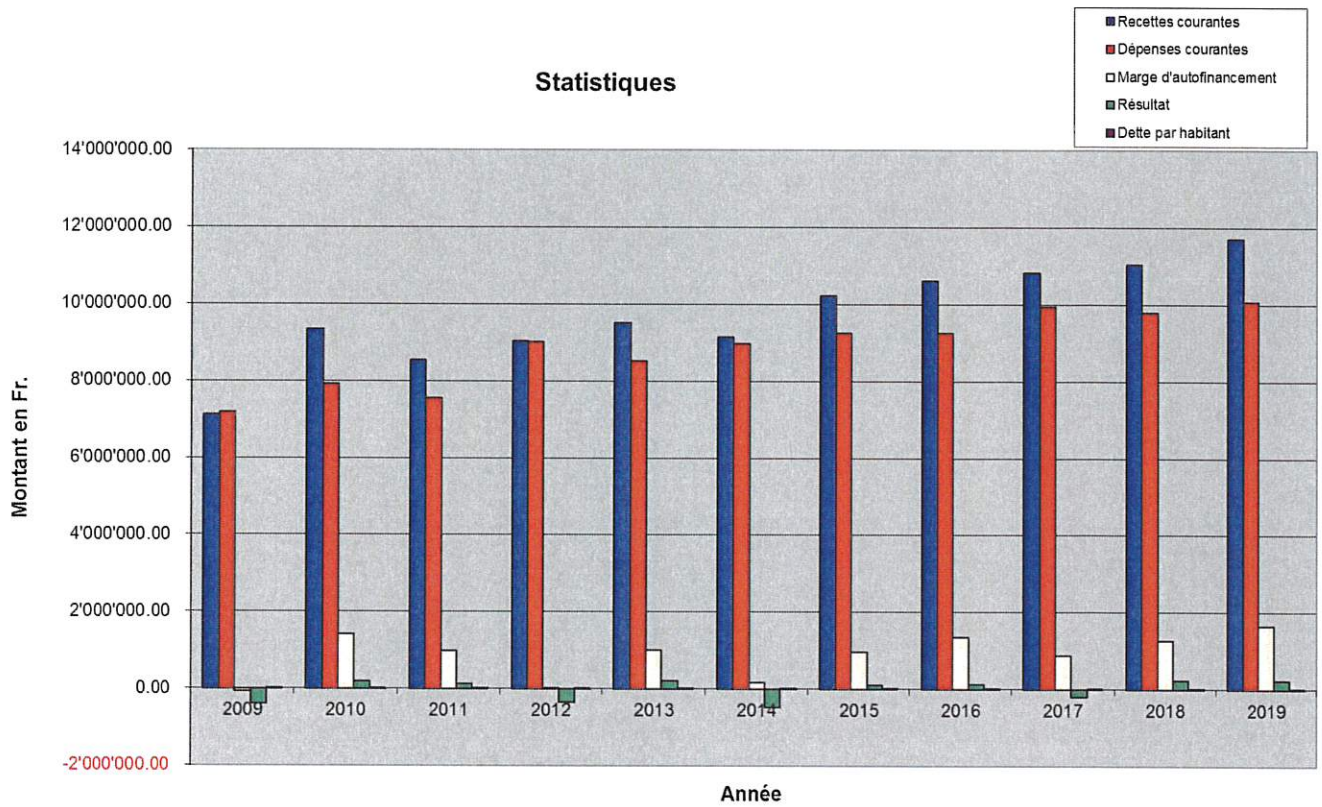
### Evolution des dettes et intérêts passifs

Année	Dettes	Amortissements	Intérêts
2006	9'911'600.00	257'200.00	349'695.33
2007	10'550'072.15	278'450.00	358'406.78 (nouvel emprunt de Fr. 9'16'922.15)
2008	10'218'950.00	331'122.15	349'317.15
2009	10'885'750.00	333'200.00	290'296.73 (nouvel emprunt de Fr. 1'000'000)
2010	11'683'300.00	402'450.00	274'229.25 (nouvel emprunt de Fr. 1'200'000)
2011	11'330'182.00	353'118.00	239'744.74
2012	11'609'064.00	421'118.00	207'849.55 (nouvel emprunt de Fr. 700'000)
2013	11'210'496.00	398'568.00	185'623.32
2014	10'777'328.00	433'168.00	156'266.13
2015	13'674'960.00	433'168.00	149'626.41 (nouvel emprunt de Fr. 3'330'800)
2016	14'335'059.00	489'901.00	162'577.54 (nouvel emprunt de Fr. 1'150'000)
2017	14'600'158.00	734'901.00	133'933.75 (nouvel emprunt de Fr. 1'000'000)
2018	17'818'923.75	781'234.25	136'490.37
2019	17'799'956.75	1'018'967.00	146'133.74 (nouvel emprunt de Fr. 1'000'000)





## Tableau récapitulatif des dix dernières années







## CHAPITRE 10 CONCLUSIONS

En application de l'article 93 du Règlement communal et fondé sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

- Vu le préavis municipal no 01-2020
- Oûi le rapport de la Commission de gestion,

Décide

- D'approuver la gestion de la Municipalité pour l'année 2019
- D'adopter les comptes tels que présentés, avec un bénéfice de Fr. 222'705.36
- D'en donner décharge à la boursière
- D'en donner décharge à la Municipalité
- De donner décharge de son mandat à la commission de gestion

(signé :)

Philippe Rezzonico  
Municipal des finances

(signé :)

La Syndique :

  
Sylvie Judas

Au nom de la Municipalité :



La Boursière :

  
Pascale Ducret



## GLOSSAIRE

<b>Abréviations</b>	<b>Explications</b>
AAS	Agence d'assurances sociales
ACVF	Association Cantonale Vaudoise de Football
ADCV	Association Des Communes Vaudoises
ADIG	Association Des Intérêts de Gimel
AFC	Administration Fédérale des Contributions
AFJ	Accueil Familial de Jour
AI	Assurance Invalidité
AJEMA	Accueil de Jour des Enfants de Morges et Aubonne
ARAE	Association Régionale pour l'Accueil de l'Enfance
ARASMAC	Association Régionale des Assurances Sociales Morges – Aubonne - Cossonay
ARCAM	Association de la Région Cossonay – Aubonne – Morges
ASSAGIE	Association Scolaire intercommunale Aubonne – Gimel – Etoy
AVASAD	Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile
AVDCH	Association Vaudoise du Contrôle des Habitants
AVS	Assurance Vieillesse et Survivants
ETP	Equivalent temps plein (100%)
FAJE	Fondation Accueil de Jour des Enfants
LACI	Loi sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité
MADR	Méthode automatique de détermination des réserves
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
PC	Prestations Complémentaires
PDDE	Plan Directeur Distribution de l'Eau
PGA	Plan Général d'Affectation
PGEE	Plan Général Evacuation des Eaux
PNRJV	Parc Naturel Régional Jura-Vaudois
PPA	Plan partiel d'affectation



Commune de Gimel

RI	Revenu Insertion
SDT	Service du Développement Territorial
SEFA	Société Electrique des Forces de l'Aubonne
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UCV	Union des Communes Vaudoises